

Info+Saint-Esprit

Bulletin mensuel d'information publié par la Municipalité de Saint-Esprit

Décembre 2019 - numéro 353



Mairie :

21, rue Principale

Saint-Esprit (Québec) J0K 2L0

tél. : (450) 831-2114

fax. : (450) 839-6070

courriel: info@saint-esprit.ca

site Web: <http://www.saint-esprit.ca>

horaire: Lundi au jeudi - 8 h 30 à 12 h

et - 13 h à 17 h

Vendredi - 8 h à 13 h

Michel Brisson, maire

Conseillers :

district 1 : Claude Gosselin

district 2 : Ricky Soly

district 3 : Sandra Cardin

district 4 : Richard Pitre

district 5 : Ginette Brien

district 6 : Maxime Villemaire

Nicole Renaud, directrice générale par intérim

Johanne Ringuette, d.g.a. et resp. des finances

Catherine Gagnon, réception et taxation

Annie Chaumont, technicienne administrative

Julie Lacombe, coord. aux loisirs

Jean-François Boileau, directeur des

infrastructures et de l'aménagement

Sylvain Boudreault, inspecteur voirie

Mélanie Marchand, inspectrice municipale

Bibliothèque : (450) 831-2274

Gymnase : (450) 831-2114 poste 7530

Urgence fin de semaine : (450) 916-7114

Feu, Ambulance, Police : 9-1-1

Sûreté du Québec : 1-800-434-1001

Info Santé CLSC Montcalm 8-1-1 1-888-256-0404

Permis de brûlage: 1-888-242-2412, option 4

Service incendies de la

MRC Montcalm: 1-888-242-2412, option 3

SPCA (sans frais): 1 855 440-7722

à toute heure du jour ou de la nuit

sept jours par semaine.

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 13 janvier 2020, 20 h, salle du conseil de la mairie au 21, rue Principale

MERCREDI 18 DÉCEMBRE 2019 À 20 H

Adoption du budget 2020 à la salle du Conseil de la Mairie

SORTIE AU TAZ

Jeudi 30 janvier 2020 - Départ de la mairie à 9 h 15
Inscription requise!

PÉRIODE DES FÊTES ET LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Règlement 516-2009 applicable par la Sûreté du Québec

Stationnement **interdit** dans les rues de la municipalité du 15 novembre 2019 au 15 avril 2020, entre 23 h et 7 h (matin)

Stationnement **autorisé** par la municipalité et la Sûreté du Québec dans les rues les 24, 25, 26 et 31 décembre 2019 et le 1^{er} et 2 janvier 2020 inclusivement entre 23 h et 7 h (matin)

**Dans le cas d'une tempête, un privilège est accordé aux déneigeurs et donc cette initiative ne tient plus et les citoyens ne pourront pas se stationner dans les rues la nuit.*

JOUEUSES FÊTES À TOUS!

La mairie sera fermée du 23 décembre 2019 au 3 janvier 2020 inclusivement. La mairie sera donc ouverte dès lundi 6 janvier 2020 à 8 h 30

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	2
MOT DU MAIRE	3
CHRONIQUE MUNICIPALE.....	4-12
CHRONIQUE ÉCOLOGIQUE	13
CHRONIQUE DU PATRIMOINE.....	14-17
MESSAGE À LA COMMUNAUTÉ	18-20
MESSAGE DE VOTRE ÉGLISE.....	21-22
CLUB FADOQ SAINT-ESPRIT - LES COEURS JOYEUX INC.	23-24
BIBLIOTHÈQUE ALICE-PARIZEAU.....	25-28
SHÉSOSE	29
MAISON DES JEUNES	30
CALENDRIER DES COLLECTES.....	31
CALENDRIER DES ACTIVITÉS ET DES COLLECTES	32



Mairie fermée

*Dans le cadre de la formation «Habilités de direction»,
une réunion administrative mensuelle se tiendra le lendemain
de toutes les sessions ordinaires du conseil de 8 h 30 à 9 h 30.
Merci de votre précieuse collaboration.*

La direction

Joyeuses Fêtes!

Que cette période des Fêtes soit une occasion de rencontres, d'amitiés, de partage et de solidarité. Toute l'équipe de la Municipalité de Saint-Esprit vous souhaite, à vous et vos proches, un très Joyeux Noël et une heureuse nouvelle année.



Un merci spécial à tous les bénévoles d'organismes et à tous les citoyens et citoyennes qui, par leur implication dans notre milieu, font de notre municipalité un endroit où il fait bon y vivre.

Départ de Mme Johanne Ringuette

Le conseil de la municipalité de Saint-Esprit vous avise du départ, d'ici quelques jours, de Madame Johanne Ringuette, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe.

Nous comprenons votre décision, mais nous vous assurons que vos compétences, Madame Ringuette, vont grandement nous manquer.

Bonne chance Johanne dans vos nouveaux défis et MERCI pour tout!



MUNICIPALITÉ DE

Saint-Esprit
AVIS PUBLIC



AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

PROMULGATION DU RÈGLEMENT 638-2019

Est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la municipalité de Saint-Esprit que :

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 2 décembre 2019, le règlement suivant a été adopté:

Règlement 638-2019
PROGRAMME DE REVITALISATION APPLICABLE AUX BÂTIMENTS ASSUJETTIS AU
RÈGLEMENT RELATIF AUX PIIA

Le règlement est déposé au bureau de la soussignée où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture.

Le règlement entre donc en vigueur par la présente.

Donné à Saint-Esprit, le 3 décembre 2019

- Original signé -

Nicole Renaud
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

CALENDRIER DES SÉANCES 2020

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Conformément aux dispositions de l'article 148.0.1 du *Code municipal du Québec*, avis est donné que le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2020 est adopté. L'heure et le lieu de la séance restent fixés à 20 h à la Mairie située au 21 rue Principale à Saint-Esprit.

- Lundi 13 janvier
- Lundi 3 février
- Lundi 2 mars
- Lundi 6 avril
- Lundi 4 mai
- Lundi 1^{er} juin
- Lundi 6 juillet
- Lundi 10 août
- Mardi 1^{er} septembre
- Lundi 5 octobre
- Lundi 2 novembre
- Lundi 7 décembre

Séance extraordinaire pour le budget de 2021, mercredi **16 décembre 2020**.

Donné à Saint-Esprit, ce 3^e jour de décembre 2019.

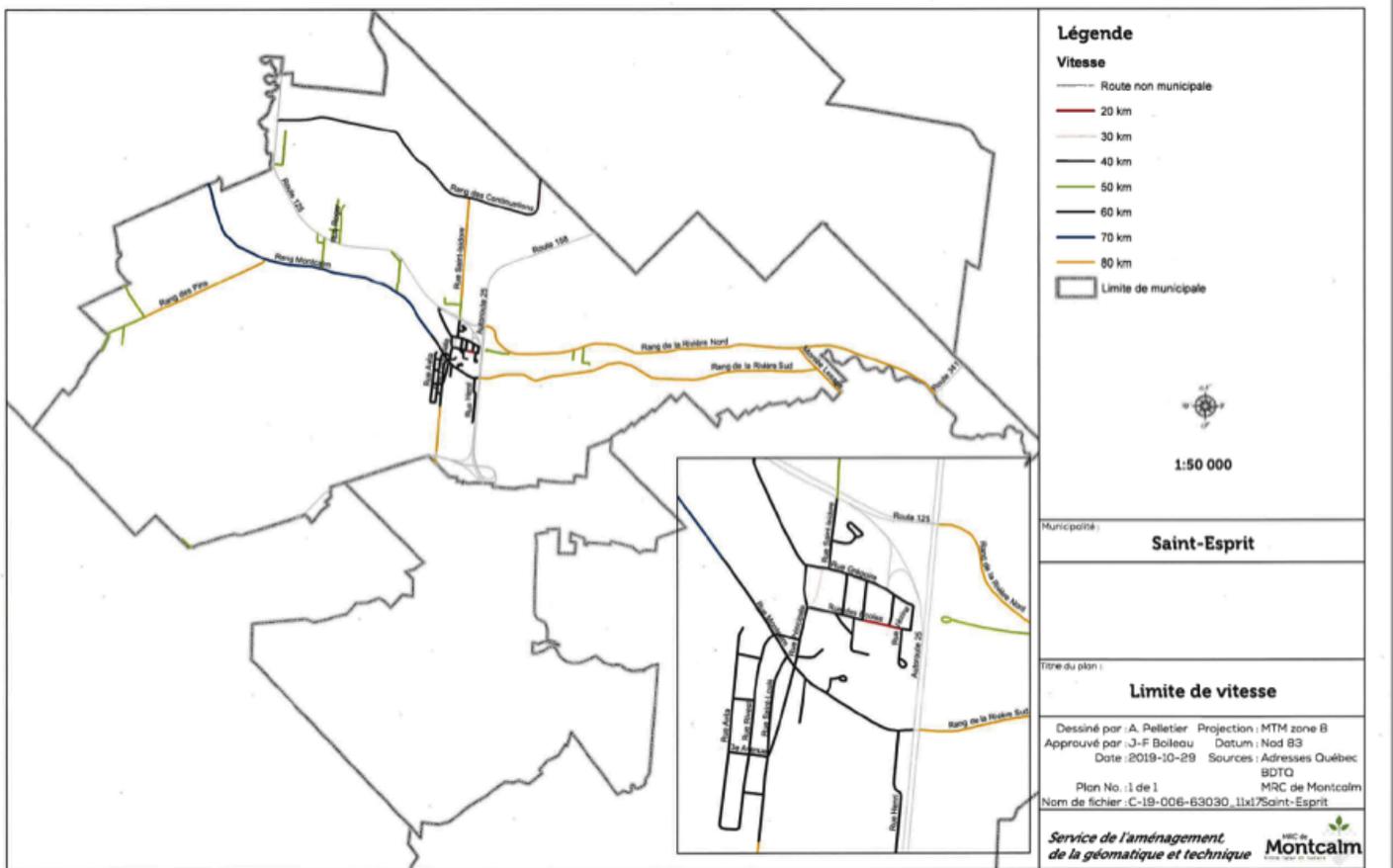
- Original signé -

Nicole Renaud
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

MODIFICATION DE LA LIMITE DE VITESSE PERMISE SUR LES CHEMINS MUNICIPAUX

Suite à l'adoption du règlement 635-2019 fixant la limite de vitesse permise sur les chemins municipaux, la limite de vitesse a été modifiée à 40 km/h pour la majorité des rues du village. De plus, la limite de vitesse sur le rang des Continuations est passée de 70 km/h à 60 km/h. Des panneaux « nouvelle signalisation » sont installés en dessous des nouveaux panneaux de signalisation. Les nouvelles vitesses sont effectives à partir de maintenant.

Ces modifications devraient conscientiser les automobilistes et leur comportement sur la route. Merci de réduire les risques d'accident et ainsi rendre la route plus sécuritaire pour tous!





Circulation des motoneigistes aux abords des quartiers résidentiels

La saison hivernale est maintenant commencée, et nous souhaitons vous sensibiliser à la circulation des motoneigistes aux abords des quartiers résidentiels sur le territoire.

Nous vous demandons, à vous motoneigistes et citoyens de la municipalité, que lorsque vous allez rejoindre un sentier balisé, de diminuer considérablement votre vitesse et d'éviter, dans la mesure du possible, de circuler près des résidences.

Pour tout renseignement supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec la municipalité ou le Club de motoneige Bon-Air. Vous pouvez aussi consulter le site internet de la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec au www.fcmq.qc.ca.

Merci de contribuer à rendre notre milieu paisible, tout en pratiquant votre passion!

UTILISATION D'ARMES À PROJECTILES

Nous désirons vous informer du règlement établi pour assurer la paix, l'ordre, le bien-être général et l'amélioration de la qualité de vie des citoyens de la municipalité, concernant l'utilisation d'armes à projectiles, et ce, afin de vous sensibiliser sur les dangers qui pourraient être occasionnés.

Selon le règlement #515-2009, il est interdit à quiconque d'utiliser ou de décharger une arme à feu ou à air comprimé, une arbalète ou un arc à flèche, sauf dans le cadre d'activités de chasses en période autorisée en dehors du périmètre urbain et à plus de 100 mètres d'un bâtiment ou d'une voie publique, et sauf dans les clubs de tir autorisés.

Nous vous demandons d'être extrêmement vigilants si vous utilisez des armes à feu et de bien respecter les périmètres exigés.

PATINOIRE – MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

La patinoire est maintenant ouverte.

Heures d'ouverture

TOUS LES SOIRS

18 h 30 à 22 h

FIN DE SEMAINE

10 h à 12 h

13 h 17 h

18 h 30 à 22 h



La Municipalité de Saint-Esprit tient à souligner et féliciter tous les gens qui ont collaboré, de près ou de loin, à la réussite de la 32^e édition du dépouillement d'arbre de Noël du 1^{er} décembre dernier : le Club optimiste de Saint-Esprit, le comité organisateur (Vicky-Ann Arguin, Annie Chaumont, Stéphanie Chevrette, Sara Gagnon, Marie-Josée Lespérance, Sylvain Ouellette et Josée St-Amour) ainsi que les nombreux commanditaires et bénévoles. L'événement fut une belle réussite, encore cette année!

Merci de faire briller des étoiles dans les yeux de nos tout-petits grâce à votre implication!





PROGRAMMATION **loisirs municipaux**

AU GYMNASSE DE L'ÉCOLE PRIMAIRE
DOMINIQUE-SAVIO

Session Hiver 2020

Période d'inscription
pour les activités municipales :
du 13 janvier au 17 janvier 2020

À la mairie,
21, rue Principale, Saint-Esprit
sur les heures d'ouverture de bureau



Informations :

Julie Lacombe

coordonnatrice aux loisirs municipaux
municipalité de Saint-Esprit
loisirs@saint-esprit.ca

450 831-2114

Badminton

Activités municipales

LUNDI

Durée : 12 semaines
Horaire : Les lundis, bloc de 2H (possibilité de bloc de 1 H)
Date de session : 20 janvier 2020 au 13 avril 2020
Heure : 19 h 30 à 21 h 30
Lieu : Gymnase de l'école primaire Dominique-Savio
 39, rue des Écoles, Saint-Esprit
Description : Location au terrain. 3 terrains disponibles.
 Les terrains de badminton peuvent être utilisés pour jouer en simple (2) ou en double (4). Chaque locataire doit signer et payer son contrat de location à la municipalité lors de la période d'inscription.
Matériels obligatoires :
 Raquette de badminton, volants et espadrilles différentes que celles utilisées à l'extérieur.
Coût par terrain :

Bloc 1 heure	120 \$ +TX divisé par le nombre de joueurs. (2 joueurs/60 \$ +TX ch.), (4 joueurs/30 \$ +TX ch.), (6 joueurs/20 \$ +TX ch.)
Bloc 2 heures	240 \$ +TX divisé par le nombre de joueurs. (2 joueurs/120 \$ +TX ch.), (4 joueurs/60 \$ +TX ch.), (6 joueurs/40 \$ +TX ch.)

MERCREDI

Durée : 12 semaines
Horaire : Les mercredis, bloc de 2H (possibilité de bloc de 1 H)
Date de session : 22 janvier 2020 au 15 avril 2020
Heure : 18 h à 20 h
Lieu : Gymnase de l'école primaire Dominique-Savio
 39, rue des Écoles, Saint-Esprit
Description : Location au terrain. 3 terrains disponibles.
 Les terrains de badminton peuvent être utilisés pour jouer en simple (2) ou en double (4). Chaque locataire doit signer et payer son contrat de location à la municipalité lors de la période d'inscription.
Matériels obligatoires :
 Raquette de badminton, volants et espadrilles différentes que celles utilisées à l'extérieur.
Coût par terrain :

Bloc 1 heure	120 \$ +TX divisé par le nombre de joueurs. (2 joueurs/60 \$ +TX ch.), (4 joueurs/30 \$ +TX ch.), (6 joueurs/20 \$ +TX ch.)
Bloc 2 heures	240 \$ +TX divisé par le nombre de joueurs. (2 joueurs/120 \$ +TX ch.), (4 joueurs/60 \$ +TX ch.), (6 joueurs/40 \$ +TX ch.)

*** Il est possible de louer le gymnase pour vos activités entre amis, sur une période de 12 semaines. Simplement communiquer avec la municipalité pour connaître les blocs d'heures disponibles et les tarifs de locations au 450 831-2114 poste 7530.**

Entreprises ou responsables externes offrant des loisirs dans notre municipalité

* Veuillez prendre note que ces activités ne relèvent pas des services de la municipalité, puisqu'il s'agit de fournisseurs privés.

SESSION	CONTACT INSCRIPTION	JOUR ET HEURE	EMPLACEMENT
Karaté	Hiver Marcel Daigle 514 912-2126 karateksl@hotmail.com	Mardi et jeudi 18 h 15 et 19 h 30	École primaire Dominique-Savio 39, rue des Écoles, Saint-Esprit
DÉBUTE LE 7 JANVIER 2020			
Kinball Lanaudière	Hiver Audreyanne Beauchamp 450 759-7426 www.kin-ball.qc.ca	Lundi 18 h 30 à 19 h 30	École primaire Dominique-Savio 39, rue des Écoles, Saint-Esprit
DÉBUTE LE 20 JANVIER 2020			
Formation Parent-Guide, Parent-Complice	Hiver Annie Froment 514 965-1632 anniecommeunique@hotmail.com	Mercredi 19 h 30 à 21 h 30	L'emplacement changera temporairement le temps des travaux de rénovation à la mairie. La formation sera à la Bibliothèque de Saint-Esprit, 45, rue des Écoles, Saint-Esprit
DÉBUTE LE 11 MARS 2020 AVEC UNE RENCONTRE D'INFORMATION À 19 h 30  Commeunique-page officielle			
Cours de danse	Hiver Valérie Guilbeault 450 916-0560	Judi soir 18 h 30 à 20 h 30	L'emplacement changera temporairement le temps des travaux de rénovation à la mairie. Les cours de danse seront à la cafétéria de l'école primaire Dominique-Savio, 39 rue des Écoles, Saint-Esprit.
Studio de danse EDR	 Studio EDR DÉBUTE LE 23 JANVIER 2020		

SORTIE AU TAZ

Pour les résidents de Saint-Esprit
et de Saint-Roch-Ouest



Centre de
planche à roulettes
et Roulodrôme

8931, Avenue Papineau
Montréal (Qc) H2M 0A5

Jeudi 30 janvier 2020

Journée pédagogique

- **Matériel requis :**
votre planche à roulettes, trottinette, bmx.
- **Possibilité d'utiliser gratuitement l'équipement du centre :**
planche à roulettes, trottinette, patin à roulettes.
- **Vous pouvez apporter votre lunch !**
- **Transport en autobus gratuit !**

Départ :

De la mairie, 21 rue Principale, Saint-Esprit
9 h 15

Retour :

À la mairie, à 15 h 30

Tarifs :

5 ans et plus : 17 \$
Parents accompagnateurs : Gratuit
Enfants de 13 ans et moins doivent être
accompagnés d'une personne
de 16 ans et plus.

Inscription :

À la mairie, 21, rue Principale, Saint-Esprit
jusqu'au 27 janvier 2020

Pour informations :

Julie Lacombe
Coordonnatrice des loisirs
450-831-2114



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT



municipalité de
SAINT-ROCH-OUEST



Est-ce que le vrac est bon pour l'environnement ?



Les avantages du vrac sont nombreux !

- Très écologique, l'achat en vrac permet de réduire le suremballage.
- On réduit aussi le gaspillage alimentaire, les produits ménagers et corporels puisque l'on achète seulement la quantité dont on a vraiment besoin.
- Avec le vrac, nous réduisons la production de déchets puisque nous pouvons réutiliser nos contenants encore et encore pour chaque remplissage.

Nous avons la chance d'avoir au sein de notre collectivité de nombreux **commerces locaux** ayant pris un **virage vert** et ayant adopté le **vrac**. Nous souhaitons souligner ces belles initiatives écologiques et zéro déchet. En voici quelques exemples :



- ❖ La pharmacie **Familiprix** s'est agrémentée d'une station vrac zéro déchet offrant une multitude de produits ménagers et corporels de marque Purenature. Il vous suffit de remplir vos contenants et le tour est joué pour vos corvées de ménage ! Il est également possible de réutiliser vos contenants de médicaments pour les faire remplir à nouveau lors du renouvellement de vos prescriptions.



- ❖ La **station-service Esso** offre pour sa part le remplissage de lave-glace en vrac. Le fonctionnement est très simple, suffit de payer, de remplir votre bidon et vous voilà prêts pour prendre la route en toute sécurité !

- ❖ La **shop à légumes** a elle aussi pris le virage vert et est maintenant une entreprise visant le zéro déchet. En prenant ce virage, tous leurs clients ont contribué à réduire la consommation de sacs de plastique de façon fulgurante. Ainsi d'une consommation de plus de 30 000 sacs de plastique par année, ils sont passés à une consommation de moins de 500 sacs pour l'année 2019.



Nous vous souhaitons de très joyeuses fêtes ! Qu'ensemble nous nous offrons une planète plus saine pour Noël et la nouvelle année !





Chronique du patrimoine No-17

Pascal Rochon : patrimoine.saint.esprit@gmail.com

Nos belles d'autrefois et la période hivernale

Demandez à tous propriétaires de maisons anciennes ce qui décrit le mieux sa maison et il vous répondra probablement que c'est le sentiment de bien-être que l'on ressent. Les maisons anciennes semblent en effet avoir une âme et une histoire à raconter. Tous les événements heureux et malheureux vécus par les différentes familles et propriétaires tout au long de l'existence de la maison apportent un sentiment de respect et de chaleur difficile à obtenir dans une maison moderne.



Durant la période hivernale et surtout la période de Noël, ce sentiment semble être décuplé. En fait, Noël et la neige semblent si bien s'associer à nos belles maisons anciennes. Qui n'a jamais arrêté devant une vieille maison sous la neige, avec ses décorations, en se disant que c'est si beau et que ça ressemble au petit village de Noël sous le sapin. La nostalgie des grands « party » des fêtes dans ces maisons chaleureuses nous revient en tête à chaque fois.

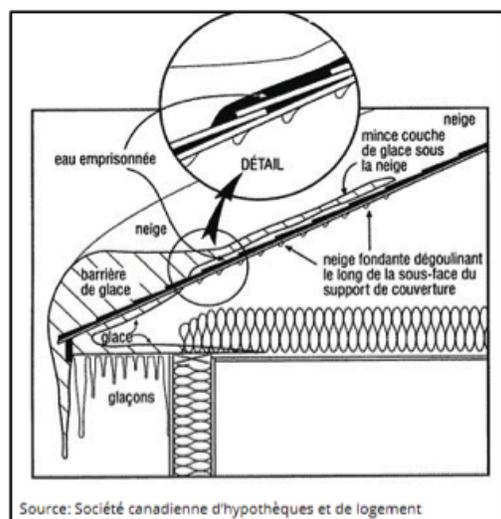
Ce qui est bien, c'est qu'il est facile de décorer pour Noël ces belles demeures et de les mettre en valeur. On dirait qu'elles sont faites pour ça. Il suffit d'un peu de lumière, de couronnes et du sapinage et le tour est joué. La neige, la cheminée du foyer et les glaçons du toit font le reste. Je vous invite donc à décorer vos maisons pour les mettre en valeur et créer une belle ambiance dans notre municipalité.

En parlant de glaçon, quoiqu'étant très jolis, ils sont souvent signe de problème de ventilation du grenier pouvant causer des infiltrations d'eau dans la maison. Il ne faut pas paniquer dès l'apparition de glaçon, car il est tout à fait normal d'avoir des glaçons sur les maisons anciennes. En effet, il y a toujours un peu de perte de chaleur dans celles-ci et combiné aux périodes de pluie, verglas et gel simultanés dans la même journée, il y a inévitablement formation de glaçons. Même les remises et cabanons non chauffés auront des glaçons durant l'hiver. Il ne faut donc pas paniquer. Là où ça devient problématique, c'est lorsque les glaçons sont présents en très grands nombres, qu'ils sont très gros et épais et que l'on remarque une épaisse couche de glace aux abords du toit. C'est malheureusement signe d'une perte de chaleur due à une mauvaise ventilation et probablement la présence d'un barrage de glace (barrière de glace). Si c'est le cas, ce n'est pas catastrophique, mais il faut agir tout de même rapidement pour régler le problème.

Le barrage de glace

Un barrage de glace se constitue lorsque deux conditions sont réunies sur la toiture: une accumulation de neige et une température au-dessus de 0°C faisant fondre une partie de cette neige. Le plus souvent, c'est la perte de chaleur de la maison qui provoque le réchauffement de la toiture. Bien sûr, tel que mentionné précédemment, un adoucissement de la température extérieure ou une pluie peut également en être la cause. Ce phénomène se produit de la façon suivante :

La couche inférieure de neige fond à cause de la perte de chaleur. L'eau ruisselle sur les versants de la toiture. L'eau gèle en atteignant le rebord du toit qui est plus froid parce qu'il dépasse de la maison. Une barrière de glace se forme.



Pourquoi les barrages de glace sont-ils un problème? Parce qu'ils bloquent l'eau. Comme elle ne peut s'écouler, elle cherche un autre chemin. Elle remonte alors sous les bardeaux ou les tuiles. Souvent, elle parvient à s'infiltrer dans le comble (plus souvent appelé «entretoit») et dans les murs extérieurs. Voyez l'illustration pour bien comprendre la situation.

Dès qu'il y a infiltration, le mal est fait. Isolant thermique, revêtements des murs et des plafonds, finis de peinture, maçonnerie... rien n'échappe à la détérioration. Il est donc important d'agir rapidement, avant que l'eau fasse des dommages.

Que faire quand il y a un barrage de glace sur votre toit?

La glace forme-t-elle un barrage en bordure de votre toit? En mode urgence, la meilleure façon de limiter les dommages est d'aménager des rigoles rapprochées au bas du toit. En faisant ces petits canaux, vous permettrez à l'eau de s'évacuer. Comment procéder? Versez de l'eau chaude sur le barrage de glace, dans le sens normal de l'écoulement de la toiture. Important: n'utilisez pas de hache ou un autre outil pour briser la glace. Vous risqueriez d'endommager le matériau de couverture. Si l'eau s'infiltré déjà dans la maison, vous devrez probablement installer des bâches de plastique pour canaliser cette eau dans des chaudières et enlever l'isolation pour bien sécher les murs.

Comment éviter la formation de glace?

Vous voulez empêcher les glaçons et la glace d'élire domicile sur le rebord de votre toit? Vous avez des options!

Le **déneigement régulier** des parties basses de la toiture est un moyen efficace. Pas de neige, pas de barrage de glace! Toutefois, ça demande du temps et de l'énergie. Si vous choisissez plutôt de confier cette corvée à un spécialiste, vous devrez sortir votre portefeuille.

L'installation de **câbles chauffants** est aussi un moyen assuré. Ces câbles empêchent la formation de la glace et permettent à l'eau de s'évacuer normalement. Sachez que vous pouvez opter pour un système automatisé. Celui-ci se met en marche dès qu'il enregistre des conditions climatiques propices à la formation de glace. Le reste du temps, les câbles chauffants sont maintenus hors tension. Aucun oubli possible... et vous économisez sur votre facture d'électricité!

Comment corriger le problème de glace?

Si les barrages de glace sur votre toit sont causés par la perte de chaleur de votre maison, il est encore plus judicieux de s'attaquer à la source du problème.

Stoppez la migration de la chaleur dans l'entretoit

Votre maison laisse échapper de la chaleur par le toit? Vous devrez **ajouter de l'isolant** au plafond ou **sceller les fuites d'air**, ou encore faire les deux. Repérez les endroits où l'air peut s'enfuir. Les défauts les plus courants sont constatés autour de la trappe d'accès à l'entretoit et des différents éléments qui traversent les plafonds isolés, par exemple les conduits de plomberie ou de ventilation, les luminaires encastrés et les cheminées. Procurez-vous scellant, coupe-bise, mousse expansive, etc., selon vos besoins. Ces matériaux sont habituellement peu coûteux et faciles à installer.

Assurez-vous que l'entretoit bénéficie d'une ventilation adéquate

Ce point est primordial pour régler votre problème. L'air chaud et l'humidité qui réussissent à s'infiltrer dans le comble doivent être expulsés. Et l'air extérieur doit pouvoir s'introduire à la base du toit. Cet échange d'air est calibré en fonction de facteurs comme la surface de plafond isolé et la pente du toit.

Premièrement, assurez-vous d'avoir des trappes d'aérations sous les soffites. Rassurez-vous, il n'est pas nécessaire de tout enlever vos superbes moulures et caissons pour y mettre des soffites perforés. Il suffit d'installer suffisamment de trappes d'aération judicieusement placées sous l'avant-toit et entre vos moulures pour permettre à l'air extérieur d'entrer dans l'entretoit.

Il est cependant incontournable de vérifier s'il n'y a pas d'obstacle empêchant l'air de passer de l'entre-toit jusqu'au grenier. En effet, il n'est pas rare de voir des maisons possédant suffisamment de soffites aérées (ou des trappes), mais qu'une planche ou une solive installée dans le prolongement du mur, bloque le passage de l'air vers le grenier. Il vous faudra alors percer des trous dans cette dernière afin de permettre à l'air de circuler. Au besoin, vous devrez peut-être aussi ajouter des déflecteurs en styromousse ou en carton pour assurer un libre passage de l'air entre l'isolant et la sous-face du toit.

Lorsque c'est possible, compléter par l'installation d'aérateurs statiques (les plus connus sont de la marque Maximum), qui quant à eux, évacuent l'air ambiant par effet de tirage. Pour ce faire, ils doivent être placés le plus près possible du faitage et être calculés en fonction de votre superficie de grenier (trop puissant n'est pas nécessairement une bonne idée). Fait important, avant d'installer ce type d'aérateur, vous devez vous assurer que vos soffites possèdent suffisamment d'aération pour fournir en air la puissance de vos aérateurs statiques. En effet, si vos aérateurs sont trop puissants et/ou que vos soffites sont insuffisants pour fournir la demande en air de ces derniers, ils siphonneront littéralement l'air chaud de votre maison. Vous vous retrouverez alors avec une maison cher à chauffer et surtout, votre problème de barrière de glace sera plus important. Il faut donc bien s'informer et se préparer.

Joyeuses Fêtes!

Dîner de Noël

Avec le Groupe Entraide et Amitié Saint-Esprit

Comité local du



Mercredi 18 décembre 2019

Coût : 10\$

**Dîner suivi d'une prestation
de la chorale Coeur à Coeur avec Anne-Marie Doucet !**

Rendez-vous à 11h30 au CAB Montcalm (27, rue Saint-Louis).
Pensez à l'environnement; apportez votre tasse à café et nous la remplirons !

Inscription avant le mercredi 11 décembre à

**Paulette Guérard 450 839-3027
ou Yvonne Turcotte 450 839-7307**



MESSAGE À LA COMMUNAUTÉ

Attention !

LES Ateliers
Plus accessibles, plus innovants

Grandir avec ma famille, quelle belle aventure!
❖ Pour les parents d'enfants de 0 à 6 mois
Permet de découvrir divers sujets sur les bébés. **GRATUIT**

Bébé s'éveille...
❖ Pour les parents d'enfants de 7 à 12 mois
Stimulation langagière et cognitive... et bien plus. **GRATUIT**

L'aventure se continue
❖ Pour les parents d'enfants de 12 à 18 mois
GRATUIT

L'univers des petits explorateurs...
Pour les parents d'enfants de 19 mois à 3 ans
GRATUIT

Atelier-Jeux (3-4 ans)
Par le jeu, cet atelier vise à sensibiliser les parents sur les attitudes à développer à l'égard de l'éveil à la lecture et l'écriture de leur enfant. **GRATUIT**

Césame (4-5 ans)
Par le jeu, cet atelier vise à renforcer le lien d'attachement, la communication et l'estime de soi. **GRATUIT**

Bien vivre en famille
Pour les parents d'enfants de 2 à 5 ans
Permet de développer une relation harmonieuse. **GRATUIT**

Parents de tout-petits : Les apprentis-sages de la vie
Groupe d'apprentissage parental. **GRATUIT**

Atelier Amis-mots
Atelier parent/enfant, pour les 18 mois à 5 ans, agit sur la stimulation du langage et sur le développement d'habiletés sociales par le jeu. **GRATUIT**

Au-delà de la discipline
❖ Pour les parents d'enfants de 6 à 12 ans
Pour retrouver l'harmonie familiale. **GRATUIT**

Atelier Pirouette et Cabriole
Ce programme favorise le développement moteur et social de l'enfant dans un contexte de plaisir, par la réussite dans le jeu et dans le respect du rythme de développement de l'enfant. **GRATUIT**

Service de transport et halte-garderie offerts gratuitement
Lieu : ACFM 20, Chemin Payette, Saint-Lin-Laurentides

Février



LE TRANSPORT DES FAMILLES VOUS INTÉRESSE?



Faites une différence dans leur quotidien!



L'Association Carrefour Famille Montcalm recherche des transporteurs bénévoles

Nous défrayons les frais de kilométrage (0.45€/km)

Nous fournissons les bancs d'auto ainsi que la formation à cet effet

Vous habitez dans la MRC Montcalm :

- St-Lin-Laurentides,
- St-Alexis,
- St-Jacques,
- St-Calixte,
- St-Esprit,
- St-Liguori,
- St-Roch de l'Achigan,
- Ste-Julienne,
- St-Roch Ouest,
- Ste-Marie-Salomé.

Nous avons besoin de VOUS!



Pour des informations détaillées, veuillez contacter Lyne Plamondon au 450-439-2669 ou 1-877-439-2669

Nous respectons votre disponibilité

Communiqué

Tempête hivernale

Toujours dans un souci d'assurer la sécurité de tous, notez que lorsque les écoles de la Commission Scolaire des Samares est fermée pour cause de "TEMPÊTE", tous les services offerts par l'ACFM, même les transports seront aussi annulés et la Maison de la Famille sera fermée.

Pour savoir si la Commission scolaire des Samares est fermée :

- Regardez Salut Bonjour à TVA
- Visitez le site web de la Commission Scolaire des Samares
- Sintonisez la station radiophonique du "M103,5 FM"

OU vous pouvez consulter notre page Association Carrefour Famille Montcalm

En ce qui concerne les visites supervisées à l'horaire la fin de semaine, Monsieur Thibodeau, directeur général, décidera le vendredi avant 12h00 si la maison de la Famille sera fermée pour cause de "TEMPÊTE" durant la fin de semaine. Cette décision sera prise en tenant compte de la sécurité de tous les gens concernés.

Pour connaître la décision, communiquez avec nous avant de vous déplacer au : 450 439-2454 / 1 844-439-2454 Un message sera laissé sur la boîte vocale du service SDA.



Source : crevale.org

Le plaisir de lire en famille : un cadeau idéal

Dès la petite enfance, jouer avec les mots donnera à votre enfant le goût d'apprendre, et ce cadeau l'aidera à persévérer à l'école puisque toutes les matières comportent leur part de lecture. Le Comité régional pour la valorisation de l'éducation (CREVALE) vous suggère donc quelques idées pour que la lecture en famille soit amusante.

De la naissance à 2 ans

- Montrer du doigt les décorations de l'arbre de Noël et les nommer.
- En voiture, chanter des chansons de Noël et encourager votre enfant lorsqu'il fait des sons.
- Pour voir des vidéos d'activités amusantes, consulter le site naîtreetgrandir.com.

De 2 à 6 ans

- Cuisiner ensemble des biscuits de Noël.
- À l'heure du dodo, choisir un livre et inventer ensemble une histoire à partir des images.
- Pour découvrir de nouvelles histoires et des activités connexes, visiter le site onsemelalecture.ca.

De 6 à 12 ans

- Fabriquer des cartes de Noël pour les personnes de votre entourage.
- Si des lutins de Noël habitent votre maison, les inciter à écrire des charades et des blagues, à écrire le nom des enfants dans la neige avec des guirlandes, etc.
- Pour des livres et activités en plusieurs langues, aller sur le site elodil.umontreal.ca.

12 ans et plus

- Lire le même livre que votre ado pour ensuite discuter ensemble de l'histoire.
- Offrir un cahier pour qu'il y inscrive ses pensées, ses souvenirs, ses rêves, etc.
- Le site pouvoirdelire.com contient une foule de trucs et astuces pour transmettre l'amour de la lecture, même aux jeunes plus âgés.

Bref, pendant le congé des Fêtes, créez ces occasions parce qu'un cadeau, ce n'est pas seulement un objet, c'est aussi une occasion d'avoir du plaisir ensemble!

228, rue Bordeleau, Joliette, QC J6E 2H9 • 450 758-3585 info@crevale.org

Calendrier des célébrations pour l'Avent et les Fêtes

Célébration du pardon : pendant la messe du 15 décembre

Mardi 24 décembre : Dieu se fait enfant

Saint-Esprit 21 h : Célébration familiale de la veille de Noël

Sainte-Julienne 17 h et Minuit : Célébration Veille de Noël

Mercredi 25 décembre :

Saint-Esprit Aucune célébration

Sainte-Julienne 10 h 30 : Célébration du Jour de Noël

Premier de l'an : Mercredi 1^{er} janvier 2020

Saint-Esprit 9 h : Célébration pour bénir la Nouvelle Année et Vœux de M. le Maire

Sainte-Julienne 10 h 30 : **Célébration du Nouvel An.**

Notre célébration du pardon préparatoire à Noël

Notre célébration du pardon se tiendra encore, cette année, dans le cadre de la célébration eucharistique au moment de la préparation pénitentielle. Deux prêtres seront des fidèles pour recevoir votre demande de pardon. Ce moment s'inscrit dans le cadre du thème de l'Avent : Grandir dans l'espérance. La réconciliation avec le Seigneur qui va bientôt naître veut nous apporter un supplément de lumière et d'énergie nouvelle pour grandir dans l'amour des autres et surtout des pauvres, des migrants, des démunis et des sans-abris.

GRAND SOUPER-SPECTACLE AU PROFIT DE LA FABRIQUE DE SAINT-ESPRIT

Ne manquez pas de participer à notre prochain souper-spectacle qui se tiendra le **samedi 25 janvier 2020, à la cabane à sucre Constantin Grégoire, dès 18 h 30. Groupes invités : Les Alcoolistes et Hommage aux aînés.**

Le coût des billets pour le souper et le spectacle est de 50 \$, tandis que pour la veillée seulement, les billets sont au coût de 20 \$.

Les billets sont déjà en vente auprès des personnes suivantes :

Alain Lapalme / Estelle Pellerin / Bureau de la Fabrique
450 803-1174 450 839-2573

Votre contribution annuelle pour votre église : un don nécessaire.

Nous vous rappelons que la campagne pour verser notre contribution volontaire à notre église est en cours depuis un bon moment. Le montant atteint, en date du **4 décembre, est de 18 835 \$**. L'an dernier, nous avons atteint près de 24 000 \$, mais nous avons déjà atteint 26 000 \$, il y a deux ans. Comme vous le savez, **notre église constitue un élément d'architecture et d'art important de notre patrimoine**. Si nous voulons qu'elle soit conservée en bon état comme nous tentons de le faire depuis plusieurs années, il est important que chacun y apporte sa contribution. Plusieurs autres travaux doivent être réalisés : réparation du clocher, retouches de la peinture intérieure, réfection des joints de la façade, etc. Nous remercions donc toutes les personnes qui ont déjà contribué. Pour les autres, vous avez peut-être oublié ou reporté votre don à un moment approprié. Nous espérons votre appui pour permettre à notre campagne d'atteindre ses objectifs et même de les dépasser, ainsi nous pourrions concrétiser les travaux qui s'imposent. Lisez bien la note qui suit qui se veut un effort pour faciliter le versement de votre contribution.

NOUVEAUTÉ – Procédure Interac : Il est maintenant possible de payer votre capitation (dime) par Virement Interac, à l'adresse courriel fabstesprit@intermonde.net La question à poser est « Astre du jour? » et la réponse est « Soleil ». Pour l'obtention d'un reçu pour fin d'impôt, vous devez nous faire parvenir par courriel votre nom, adresse, courriel, numéro de téléphone, la date et le montant de votre virement. Prévoir un délai jusqu'à 5 jours pour l'acceptation de votre virement.

Pensée du mois

« Si vous n'êtes pas prêts à l'écrire et à le signer, ne le dites pas » Earl Wilson

Joyeuses Fêtes!

Nous souhaitons à toute la population de Saint-Esprit un Joyeux temps des Fêtes. Profitez de ce moment privilégié pour partager, semer de la joie auprès de vos proches, mais aussi auprès de tous ceux qui vivent de la misère, de la solitude et du découragement. Puisse ce temps être également une occasion de renouer avec des parents, des amis et des voisins que nous avons reniés pour toutes sortes de raisons. L'amour et la tendresse partagés sont plus importants que les cadeaux reçus.

Pour les 50 ans et plus...Adhérez maintenant... à notre CLUB FADOQ Saint-Esprit - 25 \$ pour 12 mois ou 45 \$ pour 24 mois

Pour adhérer, tous les mardis au sous-sol de l'église, ou contacter un membre du comité.

ACTIVITÉS au sous-sol de l'église

Mardi de 13 h à 16 h 30 : Jeux de cartes, de société, casse-tête, etc...

Nous ferons relâche du 17 décembre et nous serons de retour le 14 janvier prochain.

ACTIVITÉS AUTOMNE 2019 et HIVER 2020

Prenez note que votre place sera réservée seulement sur réception de votre paiement.

14 janvier 2020 à midi : Réouverture du club par un buffet 12 \$, réserver auprès de Francine Héту

11 février 17 h : Souper de la Saint-Valentin au Benny, chacun paie sa facture. Réserver votre place auprès de Francine Héту.

4 mars : Collecte de sang par Héma-Québec sous la supervision de Louise Boivin, vice-présidente. Des renseignements suivront.

Mars : Diner à la cabane à sucre (date à déterminer).

28 avril à 15 h : AGA (assemblée générale annuelle).

5 mai à midi : Buffet de clôture et dernière journée pour les activités.

Les meilleurs vœux sont formulés pour toutes celles et ceux qui célébreront leur fête en décembre. Que ce jour soit des plus heureux et voit se réaliser les rêves les plus merveilleux.

Prompte guérison à nos membres qui sont affectés par la maladie.

À celles et ceux qui ont perdu un être cher, veuillez croire à l'expression de notre **vive sympathie**.

Notre pensée pour vous :

«Ne pense jamais que ce que tu as à offrir est insignifiant.
Il y aura toujours quelqu'un qui en aura besoin»

Suivez-nous sur Facebook : FADOQ-Les Cœurs Joyeux Saint-Esprit

CONSEIL 2019-2020

Francine Vendette, présidente	450-559-6240
Louise Boivin, vice-présidente	514-794-8904
Lucille Lévesque, secrétaire	
Francine Hétu, trésorière	450-839-6708

NOUVEAUTÉS

ADULTES :

Atwood, Margaret	La servante écarlate (v2) Les testaments
Bergeron, Lise	La rivière aux adieux (v2) L'engagement
Biz	Les abysses
Bouchard, Serge	L'allume-cigarette de la Chrysler noire
Calvé, Mélanie	William et Éva (v1) A un fil du bonheur (v2) Le magasin général (v3) La prohibition
Castle, Richard	Piège de chaleur
Coben, Harlan	Ne t'enfuis plus
Connolly, John	Le temps des tourments
Dalpé, Micheline	Les Batissette (v3) Le secret de Mathilde
Di Stasio, Josée	Le carnet rouge
Di Stasio, Josée	À la soupe
Dupuy, Marie-Bernadette	L'orpheline de Manhattan
Fox, Suzi	L'erreur
Gagnon, Hervé	Vérité (v2) La terre promise
Gougeon, Richard	L'Épicerie Sansoucy (v4) Nouvelle administration
Gougeon, Richard	Les chemins du destin
Kellerman, Jonathan	Crime et délice
Laberge, Marie	Traverser la nuit
Laberge, Rosette	Rue Principale (v2) Hiver 1967
Lazerkrantz, David	La fille qui devait mourir
Le Gal, Gérard	Forêt : Identifier, cueillir, cuisiner
Léon, Donna	La tentation du pardon
Lorrain, France	Marie-Camille (v1)
Michaud, Martin	Ghetto X : Une enquête de Victor Lessard
Moatti, Michel	Et tout sera silence
Monette, Denis	La maîtresse de l'horloger
O'Gleeman, Geneviève	Les lunches
Patterson, James	Dernière chance pour Alex Cross
Patterson, James	Plus jamais
Pelletier, Jean-Jacques	Deux balles, un sourire
Philipparie, Laurent	Lectio Létalis
Pion, Marylène	Rumeurs d'un village (v1) La sentence de l'allemand

NOUVEAUTÉS

ADULTES : (suite)

Richard, Michèle	Moi... Michèle
Roberts, Nora	Fêlures
Ruel, Francine	Anna et l'enfant vieillard
Schmitt, Éric Emmanuel	Journal d'un amour perdu
Simenon, Pierre	L'enfant de Garland Road
Steel, Danielle	Mise en scène
Thuy, Kim	Vi
Tremayne, S.K.	Juste avant de mourir
Tremblay d'Essiambre, Louise	Histoires de femmes (v4) Agnès, une femme d'action

JEUNES

Alex	L'agent Jean (v1) La nuit de la fin des temps
Alcante	La vie compliquée de Léa Olivier (v7) Montagnes russes
Alwett, Audrey	Princesse Sara (v12) Coupable
Baillargeon, Chloé	Wapi le Wapiti et le hockey sur glace au chocolat
Béliveau, Véronique	Thao dans la forêt des lucioles
Boisvert, Jocelyn	Oiseaux de malheur
Côté, Denis	Je suis un monstre
Côté Fournier, Alexandre	L'homme de la cave
Cyr, Maxim	Les Dragouilles (v21) Les vertes d'Honolulu
Cyr, Maxim	Les Dragouilles (v22) Les rouges de Bangkok
DeMuy, Yvan	Les soucis d'un Sansoucy (v7) La tempête
DeMuy, Yvan	Les soucis d'un Sansoucy (v8) Super bolide
Deneault, Katie	À bord les trésors
Ferri, Jean-Yves	Astérix : La fille de Vercingétorix
Genhart, Michael	Tellement de façons d'être intelligent
Genhart, Michael	Simone joue à l'opossum
Gijé	La boîte à musique (v1) Bienvenue à Pandorient
Girard-Audet, Catherine	Mon mini ABC des filles
Gravel, Élise	C'est quoi un réfugié
Gravel, Élise	L'araignée
Gravel, Élise	Olga par-dessus la tête
Gravel, François	Le champ maudit
Gravel, François	Tu n'as rien à craindre des cimetières
Grenier, Mélanie	Réveille-toi Père Noël
Guilbault, Geneviève	Ti-Guy la Puck (v5) Qui veut la coupe

Hays, Shannon	Ne nourris jamais un requin
Héroux, Caroline	Les Pareils (v2) Les joues rouges (v3) Les étoiles filantes (v4) Les promenades matinales
Kinney, Jeff	Journal d'un copain formidable: Carnet de bord de Robert Jefferson
Lapointe, Stéphanie	Fanny Cloutier ou l'été des grandes vérités (v3)
Lussier, Guylaine	La petite sorcière et Zézette la moufette
Lynch, Stuart	Ne touche jamais un porc-épic
MIKA	Panda père Noël
Morival, Lisette	Les filles modèles (v1) Guerre froide
Oses, Béatriz	Un crocodile? Quel crocodile?
Paquin, Canine	Léo P. détective privé
Potvin, Marie	Zoélie l'allumette (v9) Les destructeurs de temps
Potvin, Marie	Zoélie l'allumette : le fantôme de Noël
Ransom, Jeanie Franz	Petit Loup et le grand chaperon rouge
Rudolph, Shaina	Les rayures d'Arthur
Shannon, David	Arrête David
Simard, Rémy	L'étrange fille au chat
Sobral	Les Légendaires Les chroniques de Darkhell (v1) Ténèbres
Sobral	Les Légendaires World without (v22) Les éveillés
Stileman, Kali	Ne donne jamais de spaghetti au Yéti
Sweet, Susan D.	Jacqueline et le haricot magique
Yarlett, Emma	Glouton : Chasse au monstre
Yarlett, Emma	Glouton : le croqueur de livres
Zillox, Anne	Le vélo de Petit Lion



VOUS PARTEZ DANS LE SUD ...

Et vous voulez emporter quelques livres à lire sur la plage. Nous en avons à des prix imbattables, à partir de 0.50 \$, alors ne tardez pas!

UN ÉNORME MERCI...

Notre bibliothèque va bien, et ceci grâce à l'implication des bénévoles qui donnent de leur temps généreusement et sans compter, des dons de livres qui nous permettent d'avoir une collection diversifiée à vous offrir, au personnel de la municipalité toujours attentif à nos besoins, à nos usagers qui viennent régulièrement se réapprovisionner en lecture... et j'en oublie probablement.

Alors un gros merci de tout cœur de faire de notre bibliothèque un lieu de rencontre et de culture de plus en plus intéressant et accueillant.

FERMETURE POUR LE TEMPS DES FÊTES

Pour la période des fêtes, notre dernière ouverture en 2019 se fera le vendredi 20 décembre et notre réouverture le mardi 7 janvier 2020.

Si durant la période de fermeture, vous avez des livres à retourner, vous pouvez les glisser dans la chute à livres. Nous passerons régulièrement les ramasser. Cependant, suite à certaines expériences de vandalisme, nous vous demandons de mettre vos livres dans un sac de plastique fermé si possible.

Nous rouvrirons donc nos portes le mardi 7 janvier 2020 selon l'horaire ci-dessous:

Mardi : 9 h à 17 h
Mercredi : 12 h à 16 h
Vendredi : 12 h 30 à 20 h 30

Notre adresse : 45 des Écoles, Saint-Esprit, J0K 2L0
Pour nous joindre : 450 831-2274

Alors bonne période des Fêtes à vous tous de nous toutes, les bénévoles de la bibliothèque Alice-Parizeau, en espérant vous revoir en janvier 2020 de plus en plus nombreux et satisfaits de nos services.

Diane Lamarre
Et les bénévoles de la bibliothèque Alice-Parizeau

Notre souper du 6 décembre.

Notre souper des fêtes pour les membres s'est tenu le 6 décembre dernier au sous-sol de notre église. Nous étions honorés de la présence de M. Luc Thériault, député du Bloc québécois et de son adjoint politique, M. Jacques Tremblay, qui en plus de se joindre à nous pour la fête, nous assuraient une aide financière appréciable pour notre société. Nous les en remercions chaleureusement.

Première conférence de l'année 2020.

Notre première conférence de l'année 2020 se tiendra au sous-sol de notre église le 24 janvier prochain à 19 h 30.

C'est Christian Dufresne, très bien connu dans notre milieu, puisqu'il a évalué les maisons fleuries de Saint-Esprit pendant 17 ans. Il nous entretiendra sur un sujet très nouveau dans le domaine de l'horticulture.

Il nous parlera des Kokédamas et cadres végétalisés.

La conférence se déroulera sous forme d'atelier pratique sur le sujet.

Kokedama :

Concept japonais constitué de sphères de mousse sur lesquelles s'épanouissent des plantes.



Calendrier Janvier 2020

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
			1 FERMÉ	2 FERMÉ	3 Buffet des Continents + Escape Room	4
5	6 Temps Libre	7 Cinéma 	8 Activité culinaire	9 Jeux de société <i>Maudit Jeu</i>	10 Patin libre	11
12	13 Atelier	14 Temps libre	15 Activité culinaire	16 Soirée régulière	17 Soirée film	18
19	20 Guillaume du Réseau	21 Soirée régulière	22 Activité culinaire	23 Surprise	24 Patin libre	25 17 h 30- 1 h 30 Vestiaire Bénévolat
26	27 Marche hivernale Île du vieux moulin	28 Temps libre	29 Activité culinaire	30 Soirée régulière	31 Glissade Saint-Jean de Matha	

La maison des jeunes est ouverte aux 12 à 17 ans du lundi au jeudi de 18 h à 21 h et le vendredi de 18 h à 21 h 30

Activités disponibles lors des soirées régulières

- Billard
- Discussions
- Jeux de société (jeux de cartes)
- Ordinateur (internet)
- Télévision (vidéo, Wii, Karaoké, jeux de danse)

Pour les sorties extérieures, les jeunes doivent venir chercher une feuille d'inscription. Les feuilles sont disponibles à partir du 2^e jour de chaque mois.

Pour toutes informations ;
450.839.7227
Valérie Martel
Coordonnatrice

CALENDRIER DES COLLECTES

COLLECTE DE MATIÈRES RÉSIDUELLES

Lors de collectes, particulièrement en période hivernale, nous vous conseillons de bien positionner vos bacs dans votre entrée et non dans la voie publique. Ceci facilitera le déneigement des rues et diminuera les risques d'endommager vos bacs.



COLLECTE D'ORDURES DÉCEMBRE 2019

Veillez prendre note que la collecte d'ordures du 25 décembre 2019 sera déplacée le lundi 23 DÉCEMBRE 2019

DÉCEMBRE								
D	L	M	M	J	V	S		
1	2	●	3	4	5	6	7	
8	9	▲	10	■	11	12	13	14
15	16		17	18	19	20	21	
22	23	▲	24	■	25	26	27	28
29	30	31						

Collecte d'ordures



CALENDRIER DES ACTIVITÉS

*Stationnement interdit dans les rues de la municipalité
du 1^{er} novembre 2019 au 15 avril 2020, entre 23 h et 7 h (matin)*

Décembre

17		Bibliothèque	Les petits explorateurs: Les contrastes
18	11h30	Entraide & Amitié	Dîner de Noël
18	20h	Mairie	Adoption du budget 2020
20		Bibliothèque	Fermée à compter de 20 h 30 jusqu'au 7 janvier 2020
23		Collectes	Collecte des ordures (remplace celle du 25)
23		Mairie	Bureau fermé du 23 décembre au 3 janvier inclusivement
24	21h	Église	Célébration familiale de la veille de Noël

Janvier

1 ^{er}	9h	Église	Célébration pour bénir la Nouvelle Année et Voeux de M. le Maire
6		Mairie	Réouverture du bureau
13-17		Loisirs	Période d'inscription pour les activités municipales
13	20h	Mairie	Prochaine séance du Conseil municipal
14	12h	Les Coeurs Joyeux	Réouverture du Club avec buffet disponible sur réservation
24	19 h 30	SHÉSOSE	Les Kokédamas et cadres végétalisés, C. Dufresne
25	18 h 30	Levée de fonds	Souper-spectacle au profit de la Fabrique
30	9h	Journée pédagogique	Sortie au TAZ, départ de la mairie, inscription requise

CALENDRIER DES COLLECTES

*** Les collectes débutent à 7 h le matin ***

DECEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

POUBELLE ■
Ordures ménagères
BAC BLEU ▲
Matières recyclables
BAC BRUN ●
Matières organiques
COLLECTE ■
Gazon-feuilles
COLLECTE ■
des encombrants

JANVIER						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	